

PROCÈS-VERBAL DE L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE L'ÉLECTION DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DU CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ

L'an deux mille quatorze, le dimanche 30 mars, à 10 heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Just-Malmont proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du dimanche 23 mars 2014, se sont réunis dans la Salle du Conseil de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par M. Le Maire, conformément aux articles L.2121-10, L.2122-8, L.2122-9 et L.2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Louis BESSON, Christine BONNEFOY, Carole CLUZEL, Dominique COLOMB, Stéphanie DEFOUR, Thierry DESOLME, Philippe DUTEL, Camille FANGET, Maguy FOULTIER, Jean FOURNEL, Patrice FRANÇON, Chrystelle GASSMANN, Frédéric GIRODET, Pauline JOUSSERAND-TOURON, André MOLLE, Alain MONDON, Maryline MOUNIER, Jérôme PICHOT, Odile PRADIER, Bernard ROUCHON, Jacques ROUCHON, Jean-Jacques SAMUEL, Marie-Françoise SOUBEYRAN, Daniel TONSON, Arlette VIOZAT.

Etaient absents excusés avec pouvoir:

Dominique ASTIER-COURBON qui avait donné pouvoir à Christine BONNEFOY.
Joël AUROUZE qui avait donné pouvoir à Odile PRADIER.

En préambule, M. Frédéric GIRODET, Maire, rappelle les résultats du 1^{er} tour de scrutin de l'élection municipale du 23 mars dernier :

Inscrits :	3 104
Votants :	1 860
Blancs/Nuls :	422
Exprimés :	1 438

Il indique donc que la liste « A l'écoute de Saint-Just-Malmont » a été élue avec 1 438 voix.

1 – INSTALLATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX ET DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES SUITE AUX ÉLECTIONS MUNICIPALE ET COMMUNAUTAIRE DU 23 MARS 2014

Après avoir procédé à l'appel nominal des élus, M. Frédéric GIRODET, Maire, a ensuite déclaré installer les conseillers municipaux du nouveau Conseil Municipal dans leur fonction.

M. Frédéric GIRODET a également déclaré installer les six conseillers communautaires qui représenteront la commune en siégeant prochainement au Conseil Communautaire de Loire-Semène : Frédéric GIRODET, Odile PRADIER, Daniel TONSON, Christine BONNEFOY, Patrice FRANÇON et Marie-Françoise SOUBEYRAN.

M. Frédéric GIRODET « remercie tous les électeurs de Saint-Just-Malmont qui bien voulu nous accordé leur confiance, avec une participation de 59,95 % et 22,7 % de bulletins nuls ; même si les bulletins blancs ne sont pas encore reconnus, ceux-ci représentent 6 % des votants ; peu de Saint-Justais se sont rassemblés sur ce vote blanc qui semblait pourtant constituer selon certains un des enjeux du scrutin ».

En qualité de Maire sortant, il interprète ces résultats « comme un formidable soutien de la population puisqu'en 2009, nous avons rassemblé 777 votants, et aujourd'hui 1438 ; il les en remercie très sincèrement ».

Il précise qu'il « craignait une abstention assez forte avec la présence d'une seule liste, et les électeurs ont voulu nous valider un bilan et nous dire que notre programme tenait la route et qu'ils nous faisaient aussi confiance encore pour six années supplémentaires ». Il confie aussi que « si le taux de participation avait été faible, il en aurait tiré les conséquences et ne siègerait pas à ce conseil municipal aujourd'hui ». Il remercie aussi « enfin ses colistiers et les soutiens qui se sont mobilisés et qui ont permis d'atteindre l'objectif d'une forte participation ».

Il remercie enfin « les élus et les agents administratifs pour le bon déroulement des opérations de vote ».

4 – ÉLECTION DES ADJOINTS AU SCRUTIN DE LISTE À LA MAJORITÉ ABSOLUE

M. Le Maire précise que comme lors du précédent mandat, les adjoints auront une grande latitude, une grande liberté d'action, il leur fera confiance comme auparavant. Il rappelle que la réussite d'une équipe, c'est de s'appuyer sur des personnes compétentes et de se faire confiance mutuellement. Il indique aussi que chacun à son niveau devra être respecté, car le respect du travail c'est la clé de voûte de la réussite.

M. Le Maire procède à l'appel des candidatures pour les listes d'adjoints, et propose, pour la liste « A l'écoute de Saint-Just-Malmont », les personnes suivantes :

1^{ère} adjointe : Mme Odile PRADIER, en charge de l'Animation, de la Culture et des Affaires Sociales

2^{ème} adjoint : M. Jacques ROUCHON, en charge des Travaux, Voirie et Environnement

3^{ème} adjointe : Mme Christine BONNEFOY, en charge de la Vie Scolaire et de la Jeunesse

4^{ème} adjoint : M. Daniel TONSON, en charge de l'Urbanisme, Grands Projets et Permis de Construire

5^{ème} adjointe : Mme Maguy FOULTIER, en charge de la Vie Associative et des Sports

6^{ème} adjoint : M. Patrice FRANÇON, en charge du Personnel Communal et des Nouvelles Technologies

7^{ème} adjointe : Mme Dominique COLOMB, en charge de la Communication et de la Signalétique

M. Le Maire précise que pour le poste d'adjoint en charge de la Vie Associative et des Sports, Mme Maguy FOULTIER a accepté de prendre en charge pour une période d'un an cette délégation afin d'être clair par rapport à la population et à l'intégrité de l'équipe. Il indique que M. Philippe DUTEL était pressenti pour prendre en charge cette délégation. Il précise que son statut particulier intermédiaire ne le lui permet pas aujourd'hui car suite à son grave accident cardiaque, il est actuellement en arrêt maladie. Par souci de clarté, d'honnêteté et de transparence, c'est Maguy FOULTIER qui animera la commission dans l'attente d'un statut définitif de Philippe DUTEL. Il sera alors proposé au Conseil Municipal de délibérer pour pouvoir le nommer adjoint en temps utiles.

M. Le Maire remercie tout particulièrement Maguy FOULTIER pour son sens de l'engagement et sa disponibilité.

Chaque conseiller municipal procède ensuite au vote à bulletin secret.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins dans l'urne	27
A déduire : Bulletins litigieux énumérés aux art. L.65 et L.66 du Code Électoral	0
RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés	27
Majorité absolue	14
A obtenu :	
La liste d'adjoints proposée par la liste « A l'écoute de Saint-Just-Malmont »	27

La liste d'adjoints proposée par la liste « A l'écoute de Saint-Just-Malmont », ayant obtenu l'unanimité des suffrages, les sept adjoints ont donc été proclamés et ont été immédiatement installés, dans l'ordre de présentation de cette liste.

5 – DÉLIBÉRATION FIXANT LES INDEMNITÉS DE FONCTION ALLOUÉES AU MAIRE ET AUX ADJOINTS

M. Le Maire informe que les indemnités de fonction du Maire et des adjoints sont basées sur l'indice 1015 de la fonction publique. Il précise qu'en fonction des tranches de population, une grille avec différents taux est appliquée. Il propose de rester sur la même enveloppe budgétaire que le mandat précédent.

Concernant l'indemnité de fonction du Maire, il est proposé un taux de 55 % de l'indice 1015, soit 2090,80 € bruts.

Concernant l'indemnité des adjoints, il est proposé un taux de 20,57 % de l'indice 1015, soit 782,01 € bruts.

Par **27 voix « POUR »**, le Conseil Municipal **APPROUVE**, à l'unanimité, l'indemnité du Maire à hauteur de 55 % de l'indice 1015, et les indemnités des adjoints à hauteur de 20,57 % de l'indice 1015.

6 – DÉLIBÉRATION FIXANT LE NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

M. Le Maire, après avoir donné lecture des articles L.2122-1 et L.2122-2-1, invite le Conseil Municipal à fixer le nombre de conseillers municipaux délégués.

M. Le Maire propose de nommer, ce jour, un Conseiller municipal délégué.

Par **27 voix « POUR »**, le Conseil Municipal **FIXE**, à l'unanimité, le nombre de conseiller municipal délégué à un.

7 – ÉLECTION DU CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ

M. Le Maire propose de nommer Madame Marie-Françoise SOUBEYRAN au poste de conseiller municipal délégué, en charge des Finances, pour la liste « A l'écoute de Saint-Just-Malmont ».

Chaque conseiller municipal procède ensuite au vote à bulletin secret.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins dans l'urne	27
A déduire : Bulletins litigieux énumérés aux art. L.65 et L.66 du Code Électoral	0
RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés	27
Majorité absolue	14
A obtenu : Madame Marie-Françoise SOUBEYRAN	27

Madame Marie-Françoise SOUBEYRAN ayant obtenu l'unanimité des suffrages a donc été proclamée Conseiller Municipal Délégué, et a été immédiatement installée.

8 – DÉLIBÉRATION FIXANT LES INDEMNITÉS DE FONCTION DU CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ

M. Le Maire informe que les indemnités de fonction des conseillers municipaux délégués sont basées sur l'indice 1015 de la fonction publique. Il précise qu'en fonction des tranches de population, une grille avec différents taux est appliquée.

Concernant ces indemnités, il est proposé un taux de 10 % de l'indice 1015, soit 380,15 € bruts.

Par **27 voix « POUR »**, le Conseil Municipal **APPROUVE**, à l'unanimité, l'indemnité du Conseiller Municipal Délégué, à hauteur de 10 % de l'indice 1015.

9 – DÉSIGNATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DANS LES COMMISSIONS MUNICIPALES

M. Le Maire rappelle que l'art. L.2121-22 permet à chaque Conseil Municipal de former des commissions municipales. Il présente ensuite les différentes commissions municipales et les propositions de composition de ces dernières, et précise qu'il est président de droit de toutes les commissions :

Commission ANIMATION-CULTURE (8 membres)

Vice-Présidente responsable : Odile PRADIER

Membres : Maguy FOULTIER, Arlette VIOZAT, Bernard ROUCHON, Chrystelle GASSMANN, Joël AUROUZE, Maryline MOUNIER, Pauline JOUSSERAND-TOURON

Commission AFFAIRES SOCIALES (8 membres)

Vice-Présidente responsable : Odile PRADIER

Membres : Christine BONNEFOY, Maguy FOULTIER, Alain MONDON, Arlette VIOZAT, Maryline MOUNIER, Pauline JOUSSERAND-TOURON, Joël AUROUZE

Commission TRAVAUX (8 membres)

Vice-Président responsable : Jacques ROUCHON

Membres : Daniel TONSON, Alain MONDON, André MOLLE, Jean FOURNEL, Jérôme PICHOT, Louis BESSON, Thierry DESOLME

Commission VIE SCOLAIRE-JEUNESSE (7 membres)

Vice-Présidente responsable : Christine BONNEFOY

Membres : Dominique COLOMB, Bernard ROUCHON, Camille FANGET, Chrystelle GASSMANN, Dominique ASTIER-COURBON, Maryline MOUNIER

Commission URBANISME-GRANDS PROJETS-PERMIS CONSTRUIRE (8 membres)

Vice-Président responsable : Daniel TONSON

Membres : Jacques ROUCHON, Alain MONDON, André MOLLE, Jean FOURNEL, Jérôme PICHOT, Philippe DUTEL, Thierry DESOLME

Commission COMMUNICATION (6 membres)

Vice-Présidente responsable : Dominique COLOMB

Membres : Odile PRADIER, Patrice FRANÇON, Bernard ROUCHON, Carole CLUZEL, Jean-Jacques SAMUEL

Commission PERSONNEL COMMUNAL (7 membres)

Vice-Président responsable : Patrice FRANÇON

Membres : Christine BONNEFOY, Jacques ROUCHON, Marie-Françoise SOUBEYRAN, Arlette VIOZAT, Louis BESSON, Stéphanie DEFOUR

Commission VIE ASSOCIATIVE-SPORTS (9 membres)

Vice-Présidente responsable : Maguy FOULTIER

Membres : Dominique COLOMB, Bernard ROUCHON, Camille FANGET, Philippe DUTEL, Jean-Jacques SAMUEL, Joël AUROUZE, Stéphanie DEFOUR, Thierry DESOLME

Commission FINANCES (10 membres)

Vice-Présidente responsable : Marie-Françoise SOUBEYRAN

Membres : Odile PRADIER, Jacques ROUCHON, Christine BONNEFOY, Daniel TONSON, Dominique COLOMB, Patrice FRANCON, Maguy FOULTIER, Stéphanie DEFOUR, Philippe DUTEL

Commission d'APPEL D'OFFRES et JURYS DE CONCOURS

Titulaires : Frédéric GIRODET, Odile PRADIER, Daniel TONSON, Jacques ROUCHON, Maguy FOULTIER, Philippe DUTEL

Suppléants : Bernard ROUCHON, Christine BONNEFOY, Joël AUROUZE, Louis BESSON, Pauline JOUSSERAND-TOURON

Le Conseil Municipal **APPROUVE**, à l'unanimité, la composition des commissions municipales.

10 – QUESTIONS DIVERSES

○ Photographies

M. Le Maire demande aux conseillers municipaux de bien vouloir participer à une séance photos du nouveau conseil municipal, avec des photos individuelles, une photo du Maire avec les Adjointes et le Conseiller Municipal Délégué, et une photo de l'ensemble du Conseil Municipal.

○ **Apéritif**

M. Le Maire invite l'ensemble des conseillers municipaux et le public à partager le verre de l'amitié.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Le Maire lève la séance à 11H00.

Frédéric GIRODET		Carole CLUZEL	
Odile PRADIER		André MOLLE	
Jacques ROUCHON		Arlette VIOZAT	
Christine BONNEFOY		Thierry DESOLME	
Daniel TONSON		Stéphanie DEFOUR	
Marguerite FOULTIER		Jean-Jacques SAMUEL	
Patrice FRANÇON		Jérôme PICHOT	
Dominique COLOMB		Pauline JOUSSERAND-TOURON	
M.-Françoise SOUBEYRAN		Joël AUROUZE	
Philippe DUTEL		Dominique ASTIER-COURBON	
Maryline MOUNIER		Bernard ROUCHON	
Alain MONDON		Camille FANGET	
Chrystelle GASSMANN		Louis BESSON	
Jean FOURNEL			